

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de révision 12-juin-2013  
Version 2

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit HERMAPUR® 2700 PART A

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Revêtements bicomposants à fonction spéciale

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Hermeta GmbH  
Kanalstrasse 11  
D-12357 Berlin  
Germany  
Tel : + 49 (0) 30 661 70 72  
Ce numéro de téléphone n'est en service que pendant les heures de bureau.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: [info@hermeta.de](mailto:info@hermeta.de)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300 for US  
+1 703-527-3887 outside US

<b>Europe</b>	<b>112</b>
<b>Belgique</b>	Poison center (BE): +32 70 245 245
<b>Danemark</b>	Poison Control Hotline (DK): +45 82 12 12 12
<b>Finlande</b>	Poison Information Centre (FI):+358 9 471 977
<b>France</b>	ORFILA (FR): + 01 45 42 59 59
<b>Allemagne</b>	Poison Center Berlin (DE): +49 030 30686 790 Poison Center Nord: +49 551 19240 (24h available English / German)
<b>Irlande</b>	National Poisons Information Centre (IE): +353 1 8379964
<b>Italie</b>	Poison Center, Milan (IT): +39 02 6610 1029
<b>Pays-Bas</b>	National Poisons Information Center (NL): +31 30 274 88 88 (NB: this service is only available to health professionals)
<b>Norvège</b>	Poisons Information (NO):+ 47 22 591300
<b>Portugal</b>	Poison Information Center (PT): +351 21 330 3284
<b>Espagne</b>	Poison Information Service (ES): +34 91 562 04 20
<b>Suède</b>	Poisons Information Center (SV):+46 8 33 12 31
<b>Suisse</b>	Poison Center: Tel 145; +41 44 251 51 51
<b>Royaume Uni</b>	NHS Direct (UK): +44 (0) 845 46 47

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Indication de danger

Non dangereuse

### Phrase(s) R

aucun(e)

### Phrase(s) S

aucun(e)

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

## 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible

# 3. Composition/informations sur les composants

## 3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants.

## 3.2 Mélanges

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'Enregistrement REACH
Aliphatic polyol	Not Listed	-	2.5 - 10	Xi; R36	Eye Irrit. 2 (H319)	donnée non disponible
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	265-149-8	64742-47-8	< 1	Xn; R65	Asp. Tox. 1 (H304)	donnée non disponible
DIBUTYL TIN DILAURATE	201-039-8	77-58-7	< 0.1	T; R48/25 Repr.Cat.1; R60-61 Muta.Cat.3; R68 C; R34 Xi; R41 R43 N; R50-53	STOT RE 1 (H372) Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Repr. 1A (H360FD) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	01-2119496068-27-XXXX

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

# 4. Premiers secours

#### **4.1 Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Enlever les lentilles de contact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Faire appel à une assistance médicale.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Utilisez un savon doux, si disponible.
<b>Ingestion</b>	Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes principaux** Pas d'information disponible.

#### **4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Avis aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

##### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau à grand débit.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

##### **Produits de combustion dangereux**

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

##### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuel. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) particulière(s)

Cf. fiche technique.

#### Scénario d'exposition

Pas d'information disponible.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

Nom Chimique	Union Européenne	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8			TWA: 200 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 500 mg/m <sup>3</sup>	
DIBUTYL TIN DILAURATE 77-58-7		Skin STEL 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup>
Nom Chimique	Germany	Islande	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8	TWA: 20 ppm TWA: 140 mg/m <sup>3</sup>			TWA: 200 mg/m <sup>3</sup>		
DIBUTYL TIN DILAURATE 77-58-7	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.004 ppm TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.002 ppm STEL: 0.05 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>		
Nom Chimique	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Royaume Uni
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8	TWA: 275 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 350 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 mg/m <sup>3</sup>		
DIBUTYL TIN DILAURATE 77-58-7	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Skin STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	S* STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>		Skin STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.004 ppm STEL: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.004 ppm TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Skin

TWA: pondérée dans le temps  
STEL: Valeur limite à courte terme

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Pas d'information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Pas d'information disponible

## 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

### **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection des mains** Gants de protection.

**Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection à manches longues.

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

**Mesures d'hygiène** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Éviter que le produit arrive dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide

**Couleur** clair

**Odeur** inodore

#### Propriété

**pH**

Valeurs  
Non applicable

**Point/intervalle d'ébullition**

> 170 °C / 338 °F

**Point d'éclair**

> 200 °C / > 392 °F

**Limites d'explosivité**

supérieure

donnée non disponible

inférieure

donnée non disponible

**Pression de vapeur**

donnée non disponible

**Densité de vapeur**

Non applicable

**Densité relative**

Non applicable

**Hydrosolubilité**

Insoluble dans l'eau

**Coefficient de partage:**

Non applicable

**n-octanol/eau**

**Viscosité, cinématique**

3000 mPa.s (20 °C)

**Propriétés explosives**

Non applicable

**Taux d'évaporation**

Non applicable

#### Remarques • Methods

Décomposition

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

**Contenu en composés organiques volatils (COV)** 2004/42/IIA(j)(500)<500(A+B)

**Masse volumique VALEUR** ca. 1.0 g/cm<sup>3</sup>

**Masse volumique apparente** Non applicable

**Point de fusion/point de congélation** Non applicable

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

#### **Polymérisation dangereuse**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Réaction exothermique.

### **10.4 Conditions à éviter**

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

### **10.5 Matières incompatibles**

Pas de matières à signaler spécialement.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone, La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

## **11. Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

<b>Informations sur le produit</b>	Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou divulguées le concernant.
<b>Inhalation</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
<b>Contact avec les yeux</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
<b>Contact avec la peau</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
<b>Ingestion</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	5000 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	5.2 mg/L ( Rat ) 4 h
DIBUTYL TIN DILAURATE	175 mg/kg ( Rat )		

#### **Toxicité chronique**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'information disponible.

**Sensibilisation** Pas d'information disponible.

<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Pas d'information disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Pas d'information disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Pas d'information disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Pas d'information disponible

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Effets écotoxicologiques** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. .

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité envers d'autres organismes
Distillats légers (pétrole), hydrotraités		LC50: 96 h Pimephales promelas 45 mg/L flow-through LC50: 96 h Lepomis macrochirus 2.2 mg/L static LC50: 96 h Oncorhynchus mykiss 2.4 mg/L static	LC50: 96 h Den-dronereides heteropoda 4720 mg/L		
DIBUTYL TIN DILAUATE		LC50: 48 h Oryzias latipes 2 mg/L			

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés**

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés**

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**Autres informations**

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

**14. Informations relatives au transport**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport. Protéger de l'humidité. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

**ADR** non réglementé

**IMDG** non réglementé

**IATA** non réglementé

**15. Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Information sur les législations nationales**

**Allemagne WGK Classification** Water endangering class = 1 pollue faiblement l'eau

**Denmark - MAL Factor** non déterminé

**Inventaires internationales**

<b>TSCA</b>	-
<b>EINECS/ELINCS</b>	-
<b>DSL</b>	-
<b>PICCS</b>	-
<b>ENCS</b>	-
<b>Chine</b>	-
<b>AICS</b>	-
<b>KECL</b>	-

**Légende**

**TSCA** - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

"-" - Inconnu. N'est pas listée.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**



## 16. Autres informations

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R36 - Irritant pour les yeux

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R34 - Provoque des brûlures

R68 - Possibilité d'effets irréversibles

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R61 - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R60 - Peut altérer la fertilité

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R48/25 - Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 3

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (a,b,c) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques par inhalation

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Préparé par** RPM Belgium  
Regulatory Affairs/Product Safety

**Date de révision** 12-juin-2013

**Révision** non applicable.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

### Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**